

# La face changeante des relations familiales

Ann Leck

Les relations homme-femme, et celles entre des personnes du même sexe ont toujours fasciné les gens. Des rayons entiers dans les bibliothèques et des piles de magazines témoignent de cette forte préoccupation. Mon but, dans cette conférence introductive, sera d'aider à planter le décor pour la suite de la rencontre en regardant tour à tour dans le passé, le présent et le futur des relations de couple. Je ferai cela en tant que personne qui a travaillé comme conseillère en relations dans le cadre d'une organisation laïque appelée « Relate » mais aussi dans le cadre de l'Église en particulier avec des ecclésiastiques et leurs conjoints. Mon expérience est limitée à ce pays mais je suis sûre que les problèmes que je vais évoquer sont semblables à ce que vous rencontrez ou que vous viviez.

Il y a 46 ans quand je me suis mariée, mes amies et moi-même pensions savoir ce qu'était le mariage. Chacune, nous espérions rencontrer un homme avec qui nous allions nous fiancer, nous marier, avoir des relations sexuelles et enfin des enfants. Nous espérions que notre mariage durerait toute la vie. Si nous étions des chrétiennes engagées comme je l'étais, nous savions que c'était ce qu'attendait l'Église. Nous savions également que les relations sexuelles avant le mariage étaient désapprouvées par l'Église et par la société. C'était difficile parce que la sexualité n'était pas au programme des écoles, sans parler des Églises. Nous en étions réduites à partager ces informations entre nous. La principale chose qui nous aidait à rester fidèle au refus des relations sexuelles, c'est qu'aucune d'entre nous ne voulait être enceinte en dehors du mariage et qu'aucune d'entre nous n'avait accès à la contraception. Ainsi tout cela était entouré de beaucoup de peur et de culpabilité.

## D'où est-ce que tout cela vient et quel est le statut du mariage maintenant au XXI<sup>e</sup> siècle ?

On peut dire, en reprenant les mots du Pr Carole Smart, directrice du *Centre de recherche sur la famille la parenté et l'enfance* de l'université de Leeds : « il est temps de réintroduire le sens de l'histoire dans le débat public et politique sur le mariage et la famille de manière à ce que nous ne soyons pas toujours pris dans un cadre de pensée qui pousse à considérer que tout va de mal en pis et que tout irait mieux de nouveau si seulement nous pouvions récupérer certains éléments du passé. » Je vais donc me tourner brièvement vers l'histoire du mariage et d'autres relations de longue durée en Angleterre.

Jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, le mariage était considéré, la plupart du temps, comme une affaire privée entre deux individus et leurs familles. Une simple déclaration faite en présence de deux témoins et complétée par la cohabitation était considérée comme un mariage valide bien que contraire à la loi de l'Église. Encore que, Henry Swinburne, un spécialiste de droit ecclésiastique, écrivait en 1686 : « Même sans témoins, si les parties ont vraiment (bien que secrètement) contracté mariage, ils sont maris et femmes devant Dieu ».

La situation juridique a changé en 1753, quand le Parlement a voté le *Marriage Act* qui enlevait le contrôle sur le mariage de la main des individus et le confiait à l'Église d'Angleterre. Excepté pour les juifs, cette loi stipulait que tous les mariages devaient être célébrés par des ecclésiastiques dans des lieux de culte anglican. En 1836, le Parlement légalisait les mariages dans les autres confessions et aussi les mariages sans intervention de l'Église.

La loi de 1753 n'a pas empêché une bonne partie de la population (en particulier les plus pauvres) de contracter des mariages à leur propre manière. En étudiant le mariage à cette époque, Lawrence Stone a écrit que : « à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, normalement, la consommation et la conception précédaient -- et en fait précédaient -- le mariage. Ceci est

démontré par le fait qu'un tiers des mariées étaient enceintes le jour de la noce et que plus de la moitié de toutes les premières naissances étaient conçues en dehors du mariage. » Beaucoup de ces grossesses étaient le fruit de relations qui, dans la vision populaire, étaient comme des « mariage aux yeux de Dieu » et étaient « clairement acceptées dans les couches inférieures ... comme une justification morale aux relations sexuelles, en assumant que, l'homme épouserait la femme si celle-ci devenait enceinte, ce qui était habituellement le cas ». Mais même dans cette classe de la société des relations sexuelles avant le mariage sont devenus de moins en moins acceptables durant le XIXe siècle et jusqu'à à la moitié du XXe siècle.

Depuis lors, la fréquence de la cohabitation et des grossesses hors mariage a augmenté fortement. Ainsi parmi les femmes qui se marient pour la première fois, la proportion de celles qui ont eu des relations sexuelles avant le mariage est passée de 6 % à la fin des années 60 à 70% dans les années 90. La proportion d'enfants nés de parents non mariés est passée d'environ 10 % en 1977 à plus de 40 % en 2002 et cet accroissement est dû principalement à l'augmentation de la fréquence de la cohabitation. En 2002 à peu près 64 % de toutes les naissances vivantes hors mariage ont été enregistrées conjointement par des parents vivants à la même adresse ; plus de deux fois la proportion de 1986.

Comme d'autres pays, nous avons vécu d'importants changements dans la facilité et la fréquence du divorce. Jusqu'en 1857, bien qu'il existât des tribunaux ecclésiastiques qui pouvaient émettre un décret judiciaire de séparation, le divorce ne pouvait, dans l'absolu, être accordé que par une décision du Parlement -- une procédure extrêmement coûteuse pour une personne voulant divorcer. De tels divorces étaient très rares -- une moyenne de moins de deux par année entre 1800 et 1850.

En 1857 une loi matrimoniale a transféré le prononcé des divorces et des séparations judiciaires aux tribunaux séculiers. D'après cette loi, le divorce ne pouvait être prononcé que si un des conjoints avait commis une « faute matrimoniale » contre l'autre. Dans ce sens, l'adultère a été défini comme « faute matrimoniale » dans la loi de 1857. L'abandon du domicile conjugal, la cruauté et les troubles mentaux prolongés et incurables ont été ajoutés plus tard. D'autres changements sont apparus avec la loi sur la réforme du divorce de 1969. La législation abandonnait la notion de « faute matrimoniale » comme cause du divorce au profit de celle de « rupture irrémédiable du mariage ».

Durant la fin du XIXe siècle le nombre annuel de divorces en Angleterre et au pays de Galles se situait en dessous d'un millier. Ce chiffre a augmenté fortement durant le XXe siècle pour arriver à près de 144'000 en 2001. (Alors que l'on comptait à peu près 250'000 mariages.) Une des raisons pour cet accroissement est, bien sûr, que dans le passé, les couples dont le mariage se brisait avaient tendance à s'arranger avec des méthodes autres que le divorce. Par exemple, Samantha Callan a décrit comment les gens très pauvres avaient des coutumes locales pour se « démarier » et prendre ensuite une nouvelle partenaire. « De telles coutumes incluaient la vente de femmes sur les marchés locaux » (ce que Thomas Hardy a décrit dans *The Mayor of Casterbridge*). « Dans des lieux plus anonymes comme les grandes villes » les gens changeaient de partenaire « sans recours à un rituel. »

Cet aperçu historique serait incomplet si on ne mentionnait pas les changements dans la loi et dans l'opinion publique à propos des relations sexuelles entre les gens de même sexe. Elles étaient passibles d'emprisonnement jusqu'à 1967 quand elles ont été légalisées par le *Sexual Offences Act*. Elles sont actuellement largement, bien que de loin pas universellement acceptés et le gouvernement a récemment donné aux couples homosexuels de nombreux droits qui étaient jusque là réservés couples mariés.

Tout cela montre que le tableau du mariage et des autres relations de longue durée a fondamentalement changé en Grande-Bretagne et qu'il continue de changer. En particulier dans les dernières décennies, il est devenu habituel et socialement acceptable de vivre

ensemble en ayant des relations sexuelles sans être formellement mariés. La plupart d'entre vous ont probablement constaté la même tendance dans d'autres pays. Mais ceci ne doit pas nous faire oublier l'évidence qu'il y a aussi eu d'autres périodes dans l'histoire où la cohabitation a été beaucoup plus largement pratiquée et acceptée que ce n'était le cas lorsque la plupart d'entre nous sommes nés.

Pour rendre cette évolution démographique plus vivante, laissez-moi vous dire quel impact ces changements ont eu sur moi. Quand je suis devenu une femme mariée en 1959, mon statut a changé de manière permanente à mes yeux et à ceux de mes connaissances. J'étais devenue une épouse jusqu'à ce la mort me sépare de mon mari. Une génération plus tard les attentes avaient changé. Mon mari et moi avons eu 4 enfants, tous nés après notre mariage. Notre aînée, une fille, s'est mariée sans avoir habité avec son fiancé auparavant et a eu 3 enfants. Le deuxième, un fils, vécu avec sa fiancée, s'est rapidement marié, et a eu un enfant. Six ans après le mariage, lui et sa femme ont divorcé. Quelques années plus tard il a rencontré sa partenaire actuelle et ils ont eu trois enfants. Son ex femme l'avait quitté pour un autre homme duquel elle a eu deux enfants. Donc le premier enfant de notre fils a 5 demi-frères et soeurs. Notre troisième enfant, une fille, a eu un fils quand elle avait 19 ans suite à une relation sans lendemain. Sept ans plus tard elle a rencontré et a épousé un autre homme ils ont eu une fille et son mari a adopté son fils. Notre quatrième, un fils, a vécu avec sa petite amie de longue date pendant environ trois ans avant la naissance du premier de trois enfants. Quand l'aîné a eu six ans ils se sont mariés.

En d'autres termes seulement cinq de nos 12 petits enfants sont nés de parents qui étaient mariés et un de ces cinq est né dans le cadre d'un mariage qui a fini par divorce. Parmi les sept autres, un est né dans le cadre d'une relation de courte durée, trois ont des parents qui sont engagés l'un envers l'autre dans le long terme bien qu'ils ne soient pas mariés et les parents des trois autres sont maintenant mariés. Le plus âgé de ces trois a dit à une de mes amies, deux jours avant le mariage de ses parents : « Maman et papa vont se marier samedi. C'est un peu différent parce que nous sommes déjà nés ». Mais est-ce qu'en réalité, ceci est « un peu différent » aujourd'hui ? « Un peu différent » de la manière traditionnelle certes. Mais à peine assez différent pour être encore remarqué aujourd'hui, étant donné l'énorme gamme d'attitudes que nous observons vis-à-vis du mariage.

Je suppose que beaucoup d'entre vous ici ont des histoires semblables, ce qui montre les énormes changements qui ont eu lieu dans le modèle du mariage et de la vie de famille ainsi que dans l'acceptation sociale des couples non mariés. Cette acceptation a été moins forte dans les communautés chrétiennes en Grande Bretagne, mais même ici, le changement se manifeste progressivement.

Alors que peut-on tirer de cette situation dans laquelle se trouve notre société ? Un des aspects de ces changements consiste dans le fait que, étant donné la disponibilité accrue et la fréquence du divorce, on en vient à considérer le mariage plus comme un contrat qui peut être résilié plutôt que comme un engagement irrévocable. L'image du mariage comme un engagement à vie est devenu un idéal et non plus la norme. Un autre changement, pour les femmes, leur fait abandonner l'idée d'un engagement à l'obéissance vis-à-vis de leurs maris. Elles s'attendent à être traitées par leur époux comme des partenaires sur un pied d'égalité. En général les deux sexes ont de plus grandes attentes vis-à-vis des relations conjugales en terme d'accomplissement personnel, de sécurité émotionnelle et de satisfaction sexuelle. Dans la mesure où l'accent est actuellement mis davantage sur le mariage-relation que sur le mariage-institution, il semble être communément admis que l'institution n'a plus suffisamment de poids pour obliger un couple à rester ensemble une fois qu'ils ont décidé que leur relation a cessé de les rendre heureux.

## **Comment se situent les hommes et les femmes relativement à ces changements et en particulier à la vitesse avec laquelle ces changements arrivent ?**

Laissez-moi d'abord vous dire quelques mots de l'influence du genre concernant l'impact de ces changements et vous parler ensuite de quelques problèmes importants dans le mariage aujourd'hui.

Si on considère les différences au niveau des sexes, on constate que la vie de beaucoup d'hommes continue à être dominée par leur travail. Ces hommes considèrent la vie domestique comme le lieu du foyer, en lieu de repos confortable où l'on s'occupe d'eux. Mais ils considèrent toujours la maison comme le territoire de la femme, à la fois inintéressant et déroutants. D'autre part beaucoup de femmes sont essentiellement concentrées sur leur foyer même si elles travaillent à l'extérieur de la maison. Elles choisissent souvent des emplois qui peuvent s'adapter avec leurs responsabilités ménagères. Bien souvent les deux sexes ont le désir de relations égales avec des responsabilités partagées. Mais il continue à y avoir des différences considérables entre les sexes dans la société, et il n'est donc pas surprenant que cela se reflète dans le mariage. La société continue à être dominée par les hommes. Les hommes et des femmes sont différents! Ils semblent être unis dans le mariage parce qu'ils ont un but commun. L'institution traditionnelle du mariage était asservissante pour les femmes parce qu'elle entraînait l'effacement de la femme par l'homme. Dans la mesure où, actuellement, l'accent est mis sur la relation, les deux partenaires peuvent se sentir opprimés par une idéologie qui ne réussit pas à comprendre et à apprécier la vitalité et la complexité de leurs différences. Une enquête effectuée en 2003 chez des jeunes gens en Grande-Bretagne montre que même si quelques idées sur la vie de famille restent les mêmes, d'autres sont en train de changer. L'enquête a mis en évidence que les filles continuent à être moins traditionnelles que des garçons dans leur approche des rôles attribués aux sexes. Il y a plus de filles que de garçons qui pensent qu'un parent seul peut éduquer un enfant aussi bien que deux parents.

Si maintenant on se tourne vers les problèmes importants les plus fréquemment rencontrés dans le mariage aujourd'hui on peut recenser ici les plus 10 sujets que les couples considèrent comme causant le plus de souffrance au moment où ils consultent RELATE (la principale organisation de conseiller conjugal dans le Royaume-Uni) :

1. Panne de la communication. Les femmes nous disent souvent : « Mon conjoint ne veut pas parler de comment je me sens, il change de sujet ». Les hommes peuvent ressentir la même chose ou dire qu'ils ne comprennent pas pourquoi leur partenaire veut continuellement parler de ses sentiments. « Il ne m'écouterà pas » est l'expression qui résume la frustration dans une relation où les problèmes ne sont jamais résolus et où les ressentiments couvent.
2. Les disputes. Quelques couples semblent se construire dans une dynamique de conflit, mais les batailles constantes peuvent mettre à mal leur relation. « Tu ne me supportes pas » et « Tu ne me comprends pas » sont des thèmes communs dans les disputes de tels couples.
3. Infidélité. Un fort pourcentage des couples qui viennent au conseil conjugal a eu des problèmes touchant à l'infidélité. Souvent cela n'entraîne pas la fin de la relation, mais ils représentent que souvent le symptôme d'une relation qui bat de l'aile parce qu'on n'a pas su s'attaquer aux autres problèmes. Certaines personnes cherchent constamment des liaisons pour se convaincre eux-mêmes qu'ils restent attirants.
4. Problèmes sexuels. Pour certains couples cela peut-être un domaine où ils ont du mal à communiquer l'un avec l'autre ce qui fait qu'avec le temps de petites difficultés se transforment en grands problèmes. D'autres font face à des problèmes graves comme par exemple quand l'un des deux a été abusé dans son enfance.

5. Problèmes d'argent. Les dettes des particuliers augmentent dans notre pays. Cela met une énorme pression sur les couples.
6. Violence domestique. Elle peut être physique, verbale et/ou émotionnelle.
7. Dépendance. Cela peut prendre beaucoup de formes : Jeu compulsif, toxicomanie, alcoolisme etc.
8. Remariages. Un second mariage peut sembler la réponse parfaite à la souffrance d'un divorce, mais il peut soulever beaucoup de problèmes. Les conflits avec les enfants de l'autre conjoint sont les plus communs avec les sentiments non résolus de colère ou de culpabilité.
9. Dépression. Vivre avec une dépression ou avec un conjoint sérieusement déprimé peut être une cause de stress immense.
10. La fin de la relation. Se confronter à la réalité quand une relation est finie est une sorte de deuil. Les couples vivent le choc, le déni, la colère et peut-être la dépression. Ceux qui ont des enfants doivent arriver à concilier leurs propres émotions avec leurs obligations parentales qui continuent.

Plus récemment, Internet est un problème qui prend une importance croissante dans les demandes de consultations. Des hommes et des femmes se plaignent d'être devenues des veufs ou des veuves d'Internet, restant assis seuls alors que leur conjoint passe des heures sur l'ordinateur chattant avec des inconnus, téléchargeant de la musique ou des jeux. Des sites Internet ont aussi permis à certains de réveiller de vieilles passions et de revivre des idylles de jeunesse. La pornographie et le cybersexe sont également une menace pour l'harmonie du couple.

Mais laissons là les problèmes des couples d'aujourd'hui. J'aimerais terminer en réfléchissant sur le futur du mariage et des autres relations de couples.

Dans la mesure où le contrôle du mariage s'est déplacé de l'Église vers l'État, on a prétendu que les principes chrétiens du mariage ne devraient s'appliquer qu'aux individus que leur foi et leur conscience orientent dans cette direction. On ne peut plus s'attendre à ce que les gens se marient parce que c'est une chose à faire. Si le mariage doit continuer à avoir une place importante dans notre société nous devons être capables d'en justifier l'importance comme une institution qui enrichit la vie humaine et non pas comme quelque chose qui découle d'un quelconque impératif moral.

L'institution du mariage, telle que nous la connaissons, a-t-elle donc un avenir ? Si la fréquence de son occurrence doit être une indication, l'évidence statistique suggère que c'est le cas. Les prévisions à partir des tendances actuelles indiquent que la majorité des hommes et des femmes vont se marier à un moment ou à un autre de leur vie et pour beaucoup d'entre eux, plus qu'une fois. Pourquoi ? Il y a 15 ans Penny Mansfield et Jean Collard ont étudié 65 couples. Leurs résultats sont encore valables aujourd'hui. Il semble que le mariage reste la chose à faire. Il suit une tradition. Le mariage symbolise la tradition puissante à la fois de vie de famille et des propres familles individuelles du couple. Pour certains il fait aussi partie de leur tradition de foi. Pour ceux qui se marient pour la deuxième fois ou plus, il montre le sérieux de leurs obligations l'un envers l'autre. Le mariage désigne aussi des frontières dans la vie des gens qui leur donnent de la retenue, la sécurité et une certaine dose de certitude. Le mariage apporte une promesse 'de foyer' dans un sens physique mais aussi émotionnel. Le contrat de mariage peut paraître offrir un avenir plus stable financièrement. Il reste pour beaucoup le contexte le plus accepté pour avoir des enfants. Le mariage fournit aussi un point de départ par rapport au passé et donne forme au futur.

Cependant, nous pouvons nous attendre une augmentation du nombre des couples qui choisissent de ne pas se marier – des couples qui se sentent liés par leur relation et qui n'éprouvent aucun besoin d'un engagement public. Pour eux, l'institution du mariage n'a pas de sens. L'engagement l'un envers l'autre dans un tel couple, qu'il soit hétérosexuel ou

homosexuel, peut-être aussi profond que l'engagement d'un couple marié. Cela nous force à nous demander ce qui est important dans une relation. Est-ce le fait que le couple adopte les formes du mariage ou le fait qu'il soit entré dans un engagement l'un envers l'autre qui est appelé à durer. Pour le dire théologiquement : n'est-ce pas l'existence d'un tel engagement qui marie le couple aux yeux de Dieu plutôt que le contrat de mariage en lui-même ? J'aimerais que nous nous demandions si nous ne nous focalisons pas trop sur les aspects juridiques et insuffisamment sur ce qui fait une relation dure ou qu'elle périclité. Ne devrions nous pas être plus concerné par les relations elles-mêmes que par leur statut légal ? L'Église et l'État ne devraient-ils pas promouvoir et soutenir tout partenariat où se vit le respect, la confiance, la fidélité et l'amour ? Qu'est-ce que cela signifierait pour les enfants, la famille étendue et la société ? Je vous laisse avec ces questions.